



Compte-rendu de la Commission Formation

- 21 mai 2012 -

Etaient présents :

Guy Baudelle – Pr Aménagement Université Rennes 2
Didier Favreau – Prag Arts plastiques Université Rennes 2
Gilbert Gaultier – Directeur de l'IAUR
Emmanuelle Hellier – HDR Aménagement - Université Rennes 2
Jean-François Inserguet – MC Droit public - Université Rennes 2
Gaëlle Kerangueven – Directrice d'Etudes - CERUR
Rozenn Le Bouar – Chargée d'Etudes - IAUR
Marie Le Goascoz – Directrice - CREPA Bretagne
Laurent Molez – MC Génie Civil - INSA
Marielle Pérruchot représentant Pascal Brerat - DREAL Bretagne
Sylvie Pretot – MC Génie civil - Université Rennes 1 - LGCGM
Estel Rubeillon – Chargée d'Etudes - IAUR
Nathalie Saudray – Chargée de la formation continue - Conseil Régional de l'Ordre des architectes de Bretagne

Excusés :

Frédéric Bourcier – Maire-adjoint - Ville de Rennes
Stéphane Chevrier – Sociologue - MANA
François Gruson – Directeur Archividéo
Paul Le Callennec – DGS - Communauté de communes du Pays de Châteaugiron

Synthèse des discussions

Au préalable :

Trois champs d'intérêts pour l'IAUR :

- La formation initiale
- La formation continue
- La sensibilisation du grand public : éducation populaire

Rappel des objectifs de l'IAUR :

- ne pas entrer en concurrence avec aucun organisme type « le CREPA, l'ARIC ou les bureaux d'études » mais rechercher une mutualisation des compétences et expériences ;
- croiser au maximum les regards en amont des actions à proposer ;
- être à la fois concepteur, partenaires et centre de ressources selon les types d'actions.

1. La formation initiale

Rappel du Comité Directeur : Différentes initiatives en interne et entre les institutions peuvent permettre, dans un premier temps de mieux connaître ce que fait l'autre, et dans un second temps de faire évoluer les maquettes des masters si cela apparaît nécessaire suite aux échanges. Il faut donc passer du temps à mieux se connaître.

La formation initiale est de compétence de chaque établissement et de ses composantes. Les maquettes sont produites par les établissements. A ce stade de la discussion, l'IAUR pourra coordonner 3 types de réflexions :

- mise en place de « double-cursus »
- opérations transversales de type espace-débat, conférence...
- voyages d'études mixtes

Premiers constats de la commission :

- Les voyages d'études des masters sont généralement peu valorisés.
- Les formations de l'INSA sont techniques mais de plus en plus d'étudiants sont demandeurs d'une formation en urbanisme. Les étudiants de Rennes 2 sont également demandeurs de formations techniques.
- Il existe une demande de formation en prospective territoriale.

Propositions :

- Pourquoi ne pas ouvrir ces voyages d'études à des personnes et professionnels extérieurs ? Se pose le problème du nombre de participants et du coût à financer. Pourquoi ne pas proposer le même voyage à un deuxième groupe (hors étudiants) et faire ainsi profiter de l'expérience du premier groupe ?
- Valorisation sur le modèle du voyage de l'IAUR à Barcelone : organiser des réunions où chaque participant fait son bilan du voyage pour aboutir à la réalisation d'une maquette consultable par tous.
- De plus en plus souvent, les étudiants ont déjà voyagé et sont quelque peu « blasés » dans les voyages d'études. Il s'agit de les impliquer pour valoriser à la fois le voyage et les étudiants et de valoriser leur connaissance pour un public plus large. Expérience des voyages à Berlin et Barcelone où les étudiants étaient le relais entre les professionnels et les habitants, et ont pu faire profiter de leur expérience aux élus et aux habitants.
- Organiser un voyage test en France ?
- Face à la demande des étudiants de l'INSA et de Rennes 2 : développer des échanges à travers des conférences.

Action en prévision : Le Centre d'Excellence Jean Monnet va organiser fin 2013 à Rennes, en collaboration avec Rennes Métropole, des conférences sur le thème « Construire des villes durables dans l'Union Européenne ». L'IAUR serait associé à cette initiative.

2. La formation continue

Constats :

- Les actions du CREPA apparaissent comme ce qu'il y a de plus abouti en Bretagne dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Il faut donc consolider ce qui existe.
- Des demandes existent de la part des SEM mais sont à actualiser.
- Des demandes de la part du Pays de Rennes en direction des élus sont également à finaliser. Prendre le soin d'associer l'ARIC qui ne s'est pas manifestée lors de la création du Conseil d'Orientation de l'IAUR.
- Besoin de créer un lien entre la formation initiale et continue (notamment des architectes), pour pallier les enseignements manquants. Comment mieux faire la transition entre la formation et l'entrée dans la vie active pour les professionnels en début de carrière ?
- L'évolution permanente du cadre législatif rend la formation continue nécessaire.

Propositions :

- Une rencontre spécifique est à envisager entre le CREPA et l'IAUR pour mieux comprendre le fonctionnement du CREPA et envisager les collaborations.
- SEM et élus : commencer par repérer les actions faciles à mettre en place. Vers un DU « IAUR » ?
- L'ARIC va être sollicitée à nouveau.
- Prendre contact avec l'Association des urbanistes du Grand Ouest qui semble peu active ?
- Suite à l'expérience de l'IAUR sur le quartier du Blosne, faire découvrir aux professionnels les usages et les ressentis des habitants qui permettent une autre approche du territoire. Action qui pourrait être associée aux recherches en cours à l'Université Rennes 2 sur les cartes mentales, les perceptions et usages des enfants (la mobilité dans la ville).
- Expérience du CERUR qui organise des balades urbaines avec des élus dans d'autres territoires. Cela leur permet d'échanger avec d'autres élus, de découvrir d'autres manières de faire, de prendre connaissance des moyens qui permettent de produire tel ou tel territoire.
- Expérience de l'IAUR qui a organisé des voyages réunissant des habitants, des professionnels et des élus : des rencontres improbables qui permettent d'ouvrir le dialogue entre des parties traditionnellement éloignées dans la fabrique des projets urbains.
- Expérience de la DREAL Bretagne : formation des élus pour la mise en place de l'Agenda 21 (un réel besoin).

Action programmée : organisation d'un espace débat le 1^{er} février 2013 sur le thème des constructions en hauteur. Action inter-établissements constitutifs de l'IAUR qui réunira chercheurs, élus et professionnels. Il aura lieu tous les ans et se déroulera dans les différents établissements.

Les projets de formation continue pourront être mis en œuvre à l'aide du service de formation continue de l'Université Rennes 2.

3. La sensibilisation du grand public : éducation populaire

Constats :

- Il existe à la fois une demande et beaucoup d'incompréhension car le grand public ne dispose pas des outils de compréhension.
- Depuis récemment, la sensibilisation au cadre bâti est obligatoire dans le programme des classes primaires. Des travaux ont déjà été réalisés par la Maison de l'architecture, le GRETA, notamment une mallette. Besoin d'élargir ces travaux aux adolescents et aux adultes (dont les enseignants).
- L'urbain et la périurbanisation sont intégrés dans le nouveau programme de géographie, or les enseignants sont principalement formés en histoire et sont en demande de formation.

Propositions :

- Une rencontre entre M. Favreau, le CREPA et l'Ordre des architectes est envisageable pour mutualiser leur expérience de sensibilisation dans le milieu scolaire.
- Distinguer deux approches qui ne touchent pas les mêmes publics : d'une part, les cours publics qui supposent que le grand public vient de lui-même, d'autre part, les professionnels qui vont vers les habitants en s'installant au pied des tours par exemple (expérience des ateliers Banat Prague Volga dans le quartier du Blosne), expérience du collectif ETC « Détour de France »).
- Développer les balades urbaines pour faire comprendre l'aménagement et l'urbanisme qui ont l'avantage « de se voir » ; comprendre la forme en tenant compte de la période de construction. Des actions à envisager dans le cadre de la redéfinition prochaine du CIU et à organiser en lien avec l'Office de tourisme de Rennes (membre du Conseil d'Orientation de l'IAUR) qui organise déjà des balades urbaines.
- Expérience de la DREAL Bretagne : éducation à l'environnement et au développement durable auprès du grand public par l'intermédiaire d'associations (1^{er} public : les jeunes).

Action programmée :

- A partir du mois d'octobre 2012, un cours public (7 séances) va être mis en place à l'Université Rennes 2 sur le thème « La ville de demain ».
- Projet de conférences par le Centre d'excellence Jean Monnet aux Champs Libres fin 2013 sur le thème « Construire les villes durables en Europe ».

Les missions à venir de la commission Formation

- Définition des cibles puis identification des besoins de chaque corps professionnel et des modes de financement ;
- Le 2 octobre 2012 : soumettre un programme d'actions au Conseil d'Orientation qui sera ensuite validé par le Comité Directeur ;
- Réunion septembre ou octobre de la commission Formation pour suite de la discussion ;
- Propositions d'évolution des formations initiales (Master, ENSAB, INSA)